

**CRÉDIT AGRICOLE S.A.**

Société anonyme au capital de 8 750 065 920 €  
Siège social : 12, Place des États-Unis – 92127 MONTRouGE Cedex  
784 608 416 RCS NANTERRE  


**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE SOCIAL 2020**  
**PRÉSENTÉ DANS LA 4<sup>ÈME</sup> RÉOLUTION**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 MAI 2021**

	(en euros)
Bénéfice de l'exercice	245 175 099
Affectation à la réserve légale, qui atteint 10 % du capital	9 599 978
Report à nouveau antérieur	14 597 251 021
<b>Total (bénéfice distribuable)</b>	<b>14 832 826 142</b>
Dividende(*)	2 332 478 912
Affectation du solde au compte report à nouveau	12 500 347 230
<b>TOTAL</b>	<b>14 832 826 142</b>

(\*) Ce montant sera ajusté, le cas échéant, pour prendre en compte les événements suivants : (a) création d'actions nouvelles donnant droit au dividende avant la date de détachement, (b) variation du nombre d'actions auto-détenues antérieurement à la date de détachement.

Elle fixe le dividende à 0,80 euro par action. Le dividende sera détaché de l'action le 18 mai 2021 et mis en paiement à compter du 9 juin 2021. Le montant du dividende est éligible en totalité, lorsqu'il est versé à des actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40 % prévu par le 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts. Il est rappelé que pour les dividendes perçus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 cet abattement n'est en tout état de cause susceptible de s'appliquer que lorsque le contribuable a opté pour l'imposition des revenus mobiliers selon le barème de l'impôt sur le revenu en lieu et place du prélèvement forfaitaire unique.